



Lyon, le 16 mars 2010

## INTERCLUBS D4 Finale de Comité

Madame, Monsieur,

Votre équipe s'est qualifiée pour jouer la Finale de Comité de l'Interclubs D4.  
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

**Convocation :** Samedi 27 et dimanche 28 mars 2010 à 13h25

**Lieu :** B.C. Caluire - 72 rue de Margnolles - 69300 Caluire  
- Tél. : 04 78 23 20 20

**Déroulement :** 1 patton suisse de 32 équipes.  
8 matchs de 10 donnes sans mi-temps.

**Horaires :**

4 matchs le samedi :	13h30	14h55	16h20	17h45 (fin prévue à 19h)
4 matchs le dimanche :	13h30	14h55	16h20	17h45

**Nombre de qualifiés :** 7-8 équipes.

➤ *Le nombre de qualifiés est donné à titre indicatif.*

**Arbitre :** Benoît VENARD – Tél. : 06 89 93 17 98

**Montant des droits :** 72€ par équipes payable par chèque à la table.

**Finale de Ligue :** Samedi 29 et dimanche 30 mai 2010 à Yssingaux.

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 5 (TITRE VII du Règlement National des compétitions). Toutes les équipes doivent disposer de 2 feuilles de conventions établies avec le plus grand soin.

**En cas de forfait :**

- ✓ Prévenir le Comité (04 78 42 10 89) jusqu'à 24h avant le début de la compétition.
- ✓ Prévenir l'**Arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

**François COMBESCURE**  
Directeur Technique  
06 82 36 23 33